



Commission scolaire des Chic-Chocs

Procès-verbal de la séance ordinaire du **comité de coordination** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue au centre administratif, le **vendredi 15 mai 2020**, à distance, sous la présidence de madame Deslilas Fournier.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente de la rencontre, madame Deslilas Fournier, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la rencontre.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Six membres sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs :

Madame Josée Synnott	directrice intérimaire du Service des ressources humaines
Monsieur Luc Chrétien	directeur des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Madame Nathalie Cotton	directrice des Services éducatifs aux jeunes
Madame Deslilas Fournier	directrice générale
Monsieur Claude Petitpas	directeur du Service des ressources informationnelles et du secrétariat général
Monsieur Martin Roy	directeur, Service des ressources financières

Monsieur David Smith, est absent et a avisé de son absence.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi des procès-verbaux
Aucune adoption et aucun suivi
5. Direction générale et communications
 - 5.1 Nomination d'une direction adjointe au Centre de formation de la Côte-de-Gaspé
6. Services des ressources financières
Aucun point
7. Services éducatifs aux jeunes
Aucun point
8. Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Aucun point
9. Service des ressources humaines
Aucun point
10. Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire
Aucun point
11. Service des ressources informationnelles et du secrétariat général
Aucun point
12. Informations
 - 12.1 Reddition de comptes des administrateurs
 - 12.2 Reddition de comptes des autres comités de gouvernance
13. Période de questions
14. Correspondance et dépôt de documents
15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par, madame Nathalie Cotton, et résolu,

4. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune adoption et aucun suivi

5. DIRECTION GÉNÉRALE ET COMMUNICATIONS

5.1 NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE AU CENTRE DE FORMATION DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

CONSIDÉRANT la sanction de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* le 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires a pris fin suite à cette sanction;

CONSIDÉRANT la nomination de Patrick Lefèbvre, du 22 avril 2020 au 30 juin 2020, au poste de directeur intérimaire du centre de formation de la Côte-de-Gaspé;

CONSIDÉRANT la nécessité de remplacer monsieur Patrick Lefèbvre sur son poste de directeur adjoint du centre de formation de la Côte-de-Gaspé pour cette même période;

CONSIDÉRANT le processus d'entrevues ayant eu cours;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du Comité de coordination du 15 mai 2020;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Martin Roy et résolu,

CCO-2005-054

CCO-2005-054

de nommer monsieur Guy Fortin, à titre de directeur adjoint du centre de formation de la Côte-de-Gaspé, et ce, du 19 mai 2020 au 30 juin 2021.

6. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun point

7. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Aucun point

8. SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun point

9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

10. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point

11. SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES ET DU SECRETARIAT GÉNÉRAL

Aucun point

12. INFORMATIONS

12.1 REDDITION DE COMPTES DES ADMINISTRATEURS

Dans le cadre du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs, la directrice générale et les directeurs de service sont appelés à prendre un certain nombre de décisions. Les documents déposés témoignent des décisions prises au cours du mois d'avril 2020.

12.2 REDDITION DE COMPTES DES COMITÉS DE GOUVERNANCE

Différents comités de gouvernance sont institués à la Commission scolaire des Chic-Chocs et doivent rendre compte de leurs actions au comité de coordination.

- Aucun dépôt de documents.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question

14. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Aucune correspondance ni de dépôt de documents

15. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Aucune question et commentaire.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par, monsieur Luc Chrétien, et résolu,

CCO-2005-055

CCO-2005-055 que l'assemblée soit levée à 8h15.

PRÉSIDENT DE LA RENCONTRE

SECRETÉAIRE GÉNÉRAL